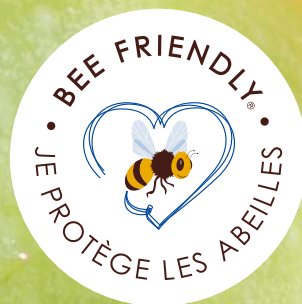


GUIDE POUR L'IMPLICATION DES ACTEURS DE L'AGROALIMENTAIRE DANS LA **TRANSITION AGROÉCO- LOGIQUE**

Les **10** recom- -mandations

des producteurs
et de **BEE FRIENDLY**



..... Janvier 2024

Les **10** recom- -mandations



des **producteurs**
et de **BEE FRIENDLY**

Guide pour l'implication des
acteurs de l'agroalimentaire
dans la **transition**
agroécologique

Synthèse des propositions d'actions
élaborées collectivement
par les producteurs-fournisseurs
de fruits et légumes et BEE FRIENDLY
sur la période 2016 – 2024

Rédaction
Amélie Bajolet, Camille Cluzeaud
Lidwine Debauche et Léa Viret

Pour toute question,
contactez nous à
agroalimentaire@certifiedbeefriendly.org

Table des matières



Introduction	4
Présentation de BEE FRIENDLY	6
Pourquoi réaliser ce document ?	7
Nos objectifs pour chaque acteur	8
Présentation synthétique des 10 recommandations	9
Qu'en pensent les producteurs / fournisseurs ?	10
 Présentation détaillée des 10 recommandations	
Thématique : prise de risques	11
● Recommandation 1 : engagement volumes	12
● Recommandation 2 : prix justes	13
● Recommandation 3 : couverture	14
Thématique : développement de l'offre	15
● Recommandation 4 : communication	16
● Recommandation 5 : agréage	17
● Recommandation 6 : variétés	18
● Recommandation 7 : déclassement	19
Thématique : échanges	20
● Recommandation 8 : formation	21
● Recommandation 9 : dialogue	22
● Recommandation 10 : compétences	23
Et maintenant ? le temps de l'action	25
Conclusion	26

Introduction

La mission de BEE FRIENDLY est la préservation des abeilles et des insectes pollinisateurs. Nous œuvrons plus largement pour la restauration de la biodiversité dans les espaces agricoles, pour le bénéfice des écosystèmes et des agriculteurs.

Dans notre approche, **les agriculteurs sont les acteurs-clés**. Ils ont entre leurs mains la capacité d'inverser le déclin de ces insectes si utiles.

Notre travail est donc de les sensibiliser, de les informer et de les accompagner sur le terrain **pour encourager leurs changements de pratiques**, vers l'agroécologie : arrêt des pesticides les plus toxiques pour les abeilles, accroissement de la biodiversité végétale, meilleures connaissances des pollinisateurs et soutien aux apiculteurs du territoire¹.

89% des consommateurs s'inquiètent du déclin des pollinisateurs³ et, pour 79% d'entre eux, c'est notre manière actuelle de nous nourrir qui impacte négativement la biodiversité⁴. Aussi, 84% des espèces cultivées en Europe dépendent directement de la pollinisation⁵. Une diminution de la pollinisation entraînerait donc une inflation des prix voire des pénuries pour certaines cultures, et de fait, des carences nutritives chez les consommateurs.

Notre angle « abeilles et pollinisateurs » est **notre porte d'entrée pour faire de l'Agroécologie**. Les agriculteurs BEE FRIENDLY déclarent d'ailleurs observer un accroissement du nombre d'auxiliaires de culture et une amélioration de la qualité de leurs sols² depuis leur engagement.

Notre mission est aussi de **valoriser les efforts réels et mesurés des agriculteurs** engagés pour les abeilles. Pour cela, nous avons créé le label « BEE FRIENDLY – Je protège les abeilles » et nous travaillons depuis 2016 avec les entreprises de l'aval, en lien avec les produits finis : **acteurs de la grande distribution et de l'industrie agroalimentaire**.

En travaillant avec les fournisseurs de ces entreprises, nous avons constaté que **l'amélioration des pratiques agricoles vers plus d'agroécologie est parfois freinée**.

Les raisons ? Elles sont multiples.

Parfois, il s'agit **d'incohérence** entre les exigences et l'agroécologie, comme c'est le cas pour les traitements insecticides réalisés pour des raisons esthétiques. Parfois, il s'agit d'un **décalage trop grand entre les efforts des producteurs et la valorisation** qu'ils en retirent. Nous parlons de valorisation économique bien sûr, mais pas seulement. Bien que cette question soit au cœur des besoins, évidemment, les agriculteurs ont réfléchi à de nombreux autres sujets, qui sortent des négociations commerciales. Par exemple, la valorisation en magasin, comme aboutissement visuel des efforts, est importante pour eux et trop souvent négligée. Enfin, il peut aussi s'agir **de manque de connaissances, d'absence de dialogues** pourtant nécessaires dans tout changement de modèle.



Nous avons une **position indépendante au croisement des producteurs et des distributeurs**. Dans le même temps, nous sommes connaisseurs des besoins de chacun, tout en sachant garder l'horizon qui est le nôtre depuis 10 ans, **réconcilier agriculture et biodiversité**.

Cette position unique nous donne la **légitimité pour transmettre les besoins des producteurs** – exprimés lors de réunions de travail que nous avons organisées – aux distributeurs et industriels.

Ces besoins, nous avons voulu les présenter sous forme de recommandations d'actions à mettre en place. Elles sont toutes rendues concrètes grâce aux **témoignages de producteurs**.

Nous nous sommes attachés à ce que nous connaissons le mieux, **les filières de fruits et légumes** pour la grande distribution et l'industrie. Mais beaucoup de ces recommandations sont **valables pour d'autres filières agricoles**.

Vous ne trouverez pas toutes les solutions dans ce rapport mais plutôt des **pistes de travail** et de réflexion.

Il faut surtout y voir une **proposition de construction collective d'un nouveau modèle de production, de transformation et de distribution de l'alimentation**.

Nous ajoutons une pierre à l'édifice de la transition agroécologique. Gageons qu'elle permette d'entrevoir **la fin du déclin des abeilles et insectes pollinisateurs**, pour le bénéfice des agriculteurs, des consommateurs et des entreprises de l'aval.

Les grands défis s'affrontent ensemble



Amélie Bajolet

Présidente du Label
et toute l'équipe
de BEE FRIENDLY



Bertrand Auzeral

Président de l'association
Bee Friendly et apiculteur
professionnel



1. Pratiques contrôlées chaque année par des organismes certificateurs indépendants
2. Résultat de l'enquête interne BEE FRIENDLY réalisée entre avril et août 2022.
3. Etude de Kantar pour VALHOR et FranceAgriMer, «La disparition des insectes pollinisateurs», 2019 <https://www.valhor.fr/chiffres-et-prospective/les-francais-et-la-disparition-des-insectes-pollinisateurs>
4. Noé, Baromètre 2022, «Les Français, leur alimentation et la biodiversité» <https://noe.org/media/rapport-biodiversite-noe-vf-min.pdf>
5. Klein et al., Importance of pollinators in changing landscapes for world crops, 2007 <https://royalsocietypublishing.org/doi/10.1098/rspb.2006.3721>

Présentation de BEE FRIENDLY



BEE FRIENDLY est une démarche européenne qui vise à enrayer le déclin des pollinisateurs par le déploiement d'une agroécologie propice aux pollinisateurs et à la biodiversité en général.

Elle réunit des **experts** aux compétences multiples et s'appuie sur une équipe d'**ingénieurs agronomes** pour accompagner et former les producteurs aux pratiques plus respectueuses des abeilles domestiques et sauvages.

BEE FRIENDLY travaille avec des **producteurs de toutes les régions de France**, ainsi qu'en **Belgique** et en **Espagne**.

L'association a créé en 2014 le **label BEE FRIENDLY – Je protège les pollinisateurs**, qui s'adresse aux **agriculteurs** souhaitant valoriser leurs engagements.

La démarche repose sur cinq piliers essentiels pour garantir la protection des pollinisateurs :



Pesticides les plus toxiques pour les abeilles interdits



Dialogue renoué entre apiculteurs et agriculteurs



Biodiversité préservée chez les agriculteurs



Démarche construite par une communauté d'experts



Contrôle annuel par un organisme indépendant

En plus de son travail auprès des acteurs agricoles, BEE FRIENDLY accompagne depuis 2016 des entreprises dites de l'aval, à savoir des acteurs de la **grande distribution** et des industriels **agroalimentaires** dans l'objectif d'**intégrer BEE FRIENDLY** et la préservation des pollinisateurs dans leurs stratégies d'entreprises.

2000 agriculteurs formés : **30** espèces : **4** référentiels : **10000** hectares labellisés



Pourquoi réaliser ce document?

L'émergence du projet

L'idée de ce document a émergé en 2018. A ce moment-là, BEE FRIENDLY organisait des **journées techniques pour les producteurs – fournisseurs**. L'objectif de ces rencontres était de travailler aux **freins techniques** rencontrés par certaines filières dans leur transition agroécologique Bee Friendly, notamment de **rechercher des alternatives aux insecticides interdits** par le Label.

Dans les tours de tables de fin de journée, un sujet de discussion était récurrent : les **besoins des producteurs de faire évoluer leurs fonctionnements avec leurs clients**, la grande distribution. D'après eux, sans certains changements, il leur était **difficile de changer certaines pratiques**.

Un travail collaboratif

Ces groupes de travail ont continué jusqu'en 2022. Pendant ces cinq années, nous avons **collecté les besoins et idées des producteurs** lors de ces tours de table. Nous avons en tête l'objectif de les compiler et les adresser aux acteurs concernés. Surtout, nous partageons tous **l'envie d'apporter des solutions**, du moins des pistes de réflexion. Afin de **faire évoluer les pratiques** vers une agriculture respectueuse des pollinisateurs, des producteurs et des consommateurs, il faut que **tous les acteurs de la chaîne travaillent dans cette direction**.

Vous avez sous les yeux le **fruit de ce travail d'échanges, de collecte, de synthèse et de rédaction**.

Le fruit d'un travail collectif entre les **producteurs – fournisseurs** et Bee Friendly qui a été confronté aux regards de Monoprix (enseigne engagée auprès de BEE FRIENDLY) et d'autres **acteurs de la distribution et de l'industrie**. Le format final que nous présentons ici a été **enrichi** des commentaires de ces entreprises.

Un rapport pour être partagé

Nous avons pensé les objectifs de ce travail et sa **diffusion** particulièrement auprès de l'aval des filières, à savoir les **acteurs de la distribution alimentaire et de l'industrie agroalimentaire**. Mais nous souhaitons entrainer d'autres acteurs autour de ces recommandations, acteurs essentiels à nos yeux : **les consommateurs et la société civile**.



Nos objectifs pour chaque acteur

Pour les producteurs-fournisseurs

Avoir tous les moyens et les conditions nécessaires pour mettre en place massivement les pratiques agricoles agroécologiques favorables aux insectes pollinisateurs.

Pour les enseignes de distribution et industriels de l'agroalimentaire

- Participer concrètement à la **restauration des insectes pollinisateurs et de la biodiversité**, en cohérence avec la nature de leurs activités et de leurs impacts.
- Proposer une **politique agroécologique ambitieuse** aux fournisseurs par l'angle de la protection des abeilles.
- Construire une **nouvelle relation avec les producteurs-fournisseurs**, permettant une meilleure **capacité à produire** en adéquation avec les **défis techniques et environnementaux**.
- Valoriser l'**offre responsable** en magasin en mettant efficacement en avant les **engagements agroécologiques pour les consommateurs**.
- Faciliter la disponibilité des volumes labellisés Bee Friendly pour déployer à moindre coût la démarche.

Pour les consommateurs, pour la société civile, pour les associations environnementales :

- Prendre conscience de leur **rôle à jouer** dans le déploiement de la transition agroécologique.
- Mieux comprendre les **difficultés et enjeux vécus** par les producteurs dans leur transition agroécologique.

Pour Bee Friendly

- Déployer massivement les **bonnes pratiques agricoles favorables aux pollinisateurs** pour pouvoir **mesurer les effets sur les populations d'insectes**.
- Sensibiliser les **consommateurs et le grand public** à l'importance de **protéger les pollinisateurs**.



« Le Label BEE FRIENDLY guide en amont les producteurs vers de meilleures pratiques agricoles et en aval les transformateurs et distributeurs, afin de permettre à tous les acteurs de s'approprier les enjeux de la protection des pollinisateurs et enrayer leur déclin. »

Camille Cluzeaud,
responsable des relations grande distribution et industrie - BEE FRIENDLY



Présentation synthétique des 10 recommandations

Regroupées en trois thématiques, elles représentent trois aspects cruciaux de la collaboration entre fournisseurs et distributeurs - industriels :

- La prise de risques économiques liée au changement des pratiques agricoles ;
- Le déploiement de l'offre en magasin ;
- Le renforcement du dialogue des capacités des équipes.

Chaque recommandation est détaillée dans la suite du document et appuyée par des témoignages⁶.



Aider les producteurs dans la prise de risques grâce à une sécurité économique suffisante

- 1 S'engager sur plusieurs années sur les volumes achetés.
- 2 Avoir un prix d'achat qui garantisse une marge d'investissement et d'innovation pour les producteurs.
- 3 Mettre en place un système de couverture économique des pertes de production.



Développer en magasin l'offre respectueuse des pollinisateurs

- 4 Informer les consommateurs grâce à de la communication en magasin sur les modes de production respectueux des pollinisateurs.
- 5 Assouplir les critères d'agréages qui ne relèvent pas de la réglementation.
- 6 Intégrer les critères agroécologiques sur les variétés dans la logique de référencement.
- 7 Trouver des moyens de valoriser les productions déclassées.



Dialoguer, (re)créer du lien et soutenir les producteurs

- 8 Soutenir la formation des producteurs en agroécologie.
- 9 Créer des cellules de dialogue par filière entre distributeurs / industriels.
- 10 Sensibiliser et former les équipes des entreprises de l'aval aux problématiques agricoles et environnementales.



6. Sur demande des producteurs, les témoignages sont cités anonymement au cours du document.



Qu'en pensent les producteurs - fournisseurs ?

Méthodologie d'enquête

En 2022, une enquête réalisée auprès des producteurs-fournisseurs a permis de collecter leur avis sur les formulations retenues.

Elle s'est déroulée entre juillet et décembre auprès de **40 entreprises de production** de fruits, légumes, pomme-de-terre et condiments, basées dans toute la France. En complément, cette phase a permis de recueillir des **témoignages concrets** que certains producteurs ont souhaité partager.

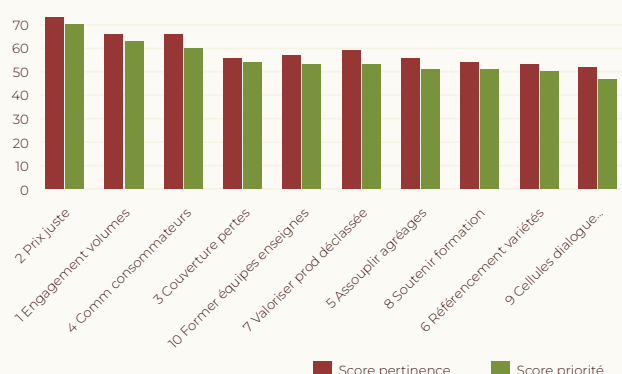
Les témoignages (cités entre guillemets) dans la suite du document sont issus des **verbatim des producteurs eux-mêmes**.

Les résultats de l'enquête

Sur les 40 structures sollicitées, 20 ont répondu à notre enquête. Les principaux résultats sont présentés ci-dessous :

- **89%** des producteurs-fournisseurs répondants **soutiennent le rapport** des 10 recommandations et sa diffusion
- **59%** ont souhaité **associer leur nom** à ce document. Leurs logos sont mentionnés à la fin de ce document.
- **100%** sont d'accord avec les recommandations proposées dont 53% se déclarant **tout à fait d'accord**.
- **100%** des 10 recommandations sont jugées **prioritaires et pertinentes** par plus de la moitié des répondants

Classement des recommandations par ordre de priorité et pertinence



Recommandations jugées collectivement les plus prioritaires⁷

2 Prix juste	92%
1 Engagement volumes	83%
7 Communication consommateurs	80%

Recommandations jugées collectivement les plus pertinentes⁷

2 Prix juste	96%
1 Engagement volumes	87%
7 Communication consommateurs	84%
6 Valoriser prod déclassée	78%

7. Les recommandations ayant obtenu le vote de plus de 75% des répondants

Thématique

Aider les producteurs dans la prise de risques grâce à une sécurité économique suffisante

Pour réussir leur transition agroécologique, il est indispensable pour les producteurs d'avoir une marge de manœuvre financière qui leur permette d'investir dans l'innovation, d'expérimenter et de prendre des risques techniques.

Pour cela, il est essentiel que l'acheteur garantisse au producteur un prix rémunérateur en même temps que de la visibilité économique.





Recommandation 1

S'engager sur plusieurs années sur les volumes achetés

La **transition vers une agriculture durable** et respectueuse des pollinisateurs implique un **changement en profondeur des pratiques**.

Cela nécessite des **investissements**, de nombreux **efforts** de la part des producteurs (financiers, techniques, prise de risques sur la perte de rendement ou de qualité, etc.) et du **temps** pour mettre en place et **pérenniser** ce nouveau système agricole.

Pour s'engager sereinement dans cette démarche, les producteurs ont donc **besoin de visibilité suffisante** concernant leur **situation économique à moyen terme**.

Leur **garantir l'achat de volumes sur plusieurs années** est nécessaire pour leur donner cette visibilité.

Témoignages des producteurs:

« Il faut sensibiliser la grande distribution au coût de transport (et à l'impact carbone) des petits volumes commandés »

« S'ils anticipaient les commandes aux producteurs en nous laissant des délais raisonnables cela permettrait de générer moins d'erreurs et de perte de qualité »

« BEE FRIENDLY est une démarche sensiblement coûteuse dans les vergers, qui nécessite une visibilité à moyen terme pour mener à bien cet engagement »

« Une bonne idée serait de s'engager à prendre un certain tonnage avant le début de saison »





Recommandation 2

Avoir un prix d'achat qui garantisse une marge d'investissement et d'innovation pour les producteurs

Actuellement, les efforts financiers liés au changement des pratiques agricoles sont **assumés principalement voire exclusivement par les producteurs** (surcoût des alternatives aux insecticides, temps de travail plus important, coût des semences mellifères ou réimplantation de haies etc).

Il est donc impératif que les producteurs soient **rémunérés convenablement** et que cette rémunération leur donne une **marge de manœuvre financière suffisante** qui leur permette **d'expérimenter**, de prendre des risques techniques et d'investir dans la transition. Cela suppose la définition d'un prix plancher qui prenne en compte le **coût de la transition agroécologique**.

Nos producteurs partenaires sont **prêts à travailler collectivement** sur cette question, filière par filière, en dépassant même les enjeux de **concurrence**.

Témoignages des producteurs

« Il serait important de fixer un prix minimum cohérent pour la campagne, de valoriser financièrement l'effort fait dans nos vergers »

« La labellisation coûte cher et demande beaucoup d'organisation et d'adaptations techniques aux producteurs. La différence de prix actuelle [par rapport à une production conventionnelle] ne permet pas d'équilibrer ces frais »

« S'il y avait une prime, même s'il y a une prise de risque inévitable, cela serait jouable »





Recommandation 3

Mettre en place un système de couverture économique des éventuelles pertes de production

La mise en place de pratiques liées à la démarche agroécologique peut **impacter les récoltes** de façon **quantitative** (une diminution de rendement) et **qualitative** (des fruits et légumes de plus petit calibre, présentant des défauts visuels, etc.).

Dans les deux cas, c'est une **perte économique** pour le producteur qui vendra moins ou à un prix plus faible. Or, actuellement, cette prise de risque est portée par la **structure agricole** seule alors même que l'**exigence de pratiques agroécologiques** peut venir de l'aval de la filière.

Nous proposons que l'enseigne ou le transformateur s'engage à **construire avec les producteurs, le soutien de BEE FRIENDLY et d'acteurs complémentaires spécialisés** sur ces questions, un **système innovant** qui permette d'anticiper ces situations et de **mutualiser les risques**. Ce « **système assurantiel** » peut prendre plusieurs formes : être intégré dans le prix d'achat ou être mutualisé entre tous les producteurs, être défini par production ou par niveau de risque en fonction des pratiques adoptées, à l'image de ce qui existe par ailleurs dans le monde agricole.

Témoignages des producteurs :

« Nous avons été confrontés à une attaque de pucerons et avons dû choisir entre ne pas traiter à la liste noire [je les molécules phytosanitaires interdites dans le cadre du Label Bee Friendly car toxiques pour les abeilles] avec peu de garanties sur la valorisation auprès de l'enseigne ou sauver la récolte : nous avons privilégié la seconde option et traité »

Thématique

Développer en magasin l'offre agroécologique respectueuse des pollinisateurs

La transition agroécologique au champ va de pair avec une transition de l'offre en magasin. Or, 90% des Français déclarent que l'offre alimentaire actuelle n'est pas adaptée aux enjeux de climat et de biodiversité ⁽¹⁾.

Ce chapitre propose aux enseignes et industriels de retravailler l'offre en fonction des nouvelles pratiques agroécologiques et d'éclairer le consommateur pour qu'il devienne lui-aussi acteur de cette transition comme il le souhaite.



(1) Etude BVA et Collectif En Vérité, «Les Français et l'affichage environnemental des produits alimentaires», 2023
https://www.en-verite.fr/wp-content/uploads/2023/01/EN-VERITE_CP_E%CC%81tude-attentes-Franc%CC%A7ais.pdf



Recommandation 4

Informers les consommateurs grâce à de la communication en magasin sur les modes de production respectueux des pollinisateurs

Le **changement des habitudes alimentaires** des consommateurs est nécessaire pour **suivre la transition agricole** et ne pourra se faire que si ceux-ci sont sensibilisés.

Pour cela, les consommateurs doivent être **formés et informés sur les enjeux** (agricoles, environnementaux, sociétaux) qui se **dissimulent** derrière un simple fruit, légume ou bouteille de vin.

Par exemple, l'**évolution des critères esthétiques** peut se justifier auprès du consommateur en **mettant en avant les actions concrètes et les efforts des producteurs** sur le terrain, tout comme en **expliquant le choix des variétés** proposées encore inconnues des consommateurs.

Cela demande à l'enseigne de **développer la communication en magasin** mais aussi de **connaître les problématiques techniques** des agriculteurs pour **co-construire le discours** auprès des consommateurs.

Témoignages des producteurs:

« **L'éducation de la population et du consommateur sur les modes de production est essentielle** »

« **La valorisation du prix est impossible s'il y a zéro communication** »

« **Nous pourrions mettre en place des opérations « Temps forts BEE FRIENDLY » avec des stands, des pancartes explicatives ou QR Codes en rayon** »

Recommandation 5

Assouplir les critères d'agrèages qui ne relèvent pas de la réglementation

La « course au fruit parfait » et standardisé a entraîné l'apparition de **traitements phytosanitaires dits « cosmétiques »**, c'est-à-dire ayant pour seul objectif de répondre aux critères visuels de perfection auxquels ont été habitué le consommateur. Or, **cette approche va à l'encontre de l'agroécologie et d'une agriculture favorable aux abeilles.**

En outre, plus les critères d'agrèage sont stricts plus il y a de **refus de récolte** et moins la **valorisation économique** sera élevée pour les producteurs.

Assouplir les critères d'agrèages en acceptant des fruits et légumes même **imparfaits** pour la commercialisation au rayon frais permettrait de **diminuer automatiquement les traitements insecticides nocifs** pour les abeilles et pollinisateurs, tout en permettant de **lutter contre le gaspillage alimentaire** grâce à une **information aux consommateurs.**

Témoignages des producteurs

« La culture de la noix est impactée par la mouche du brou, qui peut provoquer des dégâts en quelques heures sur les fruits, mais exclusivement esthétiques (traces noires dans la coque qui entoure la noix). C'est un ravageur difficile à réguler, qui ne peut l'être que par un produit de la liste noire [ie les insecticides interdits par Bee Friendly car toxiques pour les pollinisateurs]. Or, les noix que nous ne traitons pas, donc touchées, sont très souvent refusées par la GMS »

« L'on pourrait créer une charte qualité produit : augmenter la tolérance des critères d'agrèage. Le produit doit rester vendu en Catégorie I pour permettre un prix d'achat raisonnable pour le producteur »





© photo Emilie Besler pour La Blottière

Recommandation 6

Intégrer les critères agroécologiques des variétés dans la logique de référencement

Il est contradictoire de demander aux producteurs d'utiliser moins de pesticides tout en leur demandant de cultiver des variétés de fruits et légumes particulièrement sensibles aux maladies et/ou attaques d'insectes, comme c'est le cas de beaucoup de variétés disponibles dans les rayons de fruits et légumes aujourd'hui.

Il existe pourtant pour beaucoup de filières des variétés moins sensibles, tolérantes ou résistantes ou particulièrement adaptées à un terroir particulier.

L'agroécologie et les pratiques respectueuses de la biodiversité **nécessitent une diversité d'espèces et de variétés** cultivées au même endroit.

Nous recommandons aux enseignes de la distribution de **modifier leur offre en magasin et d'encourager la production des variétés les moins dépendantes des intrants chimiques** en les **priorisant dans les contrats d'achats** et en **accompagnant leur commercialisation** jusqu'aux consommateurs.

Témoignages des producteurs:

« Nous disposons de variétés intégrées dans leur environnement (plantations anciennes). Les nouvelles plantations sont réalisées en alternant plusieurs variétés et espèces et en ajoutant ou conservant les éléments de biodiversité »

« Nous devons faire le travail de façon intelligente pour éviter de créer une liste trop restrictive et commettre des erreurs comme rendre des variétés résistantes sensibles : il faut nous laisser la possibilité de piocher dans des variétés plus adaptées pour les pratiques BEE FRIENDLY »

« Il faut aussi garder les spécificités des terroirs »



Recommandation 7 Trouver des moyens de valoriser les productions déclassées

Dans le cas d'une **diminution qualitative** d'une production due à de nouvelles pratiques agroécologiques (fruits et/ou légumes de plus petit calibre, présentant des défauts visuels, etc.) qui entraîne le refus de la production par le client, un soutien fort de l'enseigne distributrice aux producteurs serait de **garantir des débouchés** à ces productions malgré tout, notamment via le lien avec les transformateurs de l'industrie agroalimentaire.

Nous encourageons la créativité des enseignes et des transformateurs pour imaginer une offre agroécologique variée qui permettrait de valoriser en BEE FRIENDLY toutes les productions, qu'elles correspondent au standard des fruits et légumes frais ou non. Des pistes telles que **jus, compotes, conserves ou encore compostage** sont actuellement réalisées ou réfléchies par les producteurs et BEE FRIENDLY mais encore trop peu d'enseignes valorisent l'engagement pour les pollinisateurs des producteurs.



Témoignages des producteurs:

« Les marchandises déclassées contribuent à générer un revenu pour le producteur quand elles sont valorisées, et accentuent la perte le cas échéant »

« Notre système de valorisation est en place, tous les écarts de tri sont valorisés sur le site de conditionnement via des filières agro-industrielles ou de compostage »

« Dans l'absolu ces débouchés existent déjà mais la valorisation est rarement satisfaisante »

Thématique

Dialoguer, (re)créer du lien et soutenir les producteurs

Le dialogue est essentiel pour une transition vers une agriculture respectueuse des pollinisateurs. Nombre des problèmes actuels viennent de la spécialisation des métiers et de la segmentation des entreprises et de notre organisation en unités qui ne communiquent plus entre elles. Aller vers plus d'agroécologie est un défi commun qui oblige à travailler ensemble et à avoir des connaissances communes. Il devient plus que nécessaire de réinstaurer du lien entre les différents services, entre les différents métiers et entre les différents maillons de la filière.



Recommandation 8

Soutenir la formation des producteurs en agroécologie

Faire appel à des experts pour être formés et accompagnés dans la transition agroécologique représente un coût supplémentaire pour les producteurs.

Pour que l'investissement financier ne soit pas un frein à l'acquisition de nouvelles compétences, le distributeur ou le transformateur peut soutenir financièrement l'accompagnement technique des agriculteurs.

Cela passe par exemple par la prise en charge de formations, de venues d'experts ou encore par la mise en place de groupes de travail entre producteurs pour favoriser le partage d'expériences et la démarche d'amélioration collective, à l'image de ce qui a été initié par Monoprix entre 2018 et 2022 avec Bee Friendly.

L'enseigne et l'industriel pourraient également soutenir des études d'impact du changement des pratiques agricoles sur les exploitations, pour prouver leur intérêt sur la biodiversité.

Témoignages des producteurs

« [Nous aurions besoin de] mettre en avant des formations et des contacts pour que les producteurs puissent trouver les formations pertinentes »

« Financer des études d'impact serait très utile pour confirmer le travail des producteurs, les garder motivés ou en convaincre de nouveaux »





Recommandation 9

Créer des cellules de dialogue avec les producteurs

Les recommandations précédentes illustrent le fait que la politique d'achat de l'acteur de l'agroalimentaire a **une influence forte fort sur la façon de produire** dans les champs et les vergers (variétés référencées, critères d'agrégage, prix d'achat, etc.) mais qu'une marge de manœuvre existe pour que ceux-ci favorisent des pratiques agroécologiques.

Pour faire en sorte que les orientations des enseignes et industriels soient adaptées à la réalité des producteurs et à leurs besoins techniques, nous recommandons que ces **évolutions soient co-construites** avec les fournisseurs au sein de **cellules de dialogue** par filière qui traiteront des sujets abordés dans ce document, comme le souhait de référencer une nouvelle variété.

Témoignages des producteurs

« Il est parfois difficile de communiquer avec les services packaging pour pouvoir appliquer le logo à temps sur les productions labellisées, établir une relation directe pourrait vraiment faire avancer les choses »

« Des échanges se font déjà, les renforcer serait toujours bénéfique »



Recommandation **10**

Sensibiliser et former les équipes des enseignes et industriels aux problématiques agricoles et environnementales

De manière générale, pour des achats plus justes et cohérents avec la démarche agroécologique, il est important que les **acheteurs aient connaissance des problématiques terrain** des agriculteurs.

De même, pour revoir les critères d'agréeage en les rendant plus adaptés aux pratiques respectueuses des abeilles, il peut être judicieux de s'intéresser aux pratiques dites « cosmétiques » existantes. Ce constat s'applique à chaque problématique identifiée dans ce document.

Pour ce faire, nous recommandons **aux différents services** de l'enseigne et des industriels de détacher du temps aux salariés pour **s'intéresser, se sensibiliser et se former aux problématiques agricoles**, grâce à l'appui, notamment, de l'expertise de BEE FRIENDLY pour les pollinisateurs et les experts pertinents sur les autres thématiques agroécologiques.



Témoignages des producteurs

« *Nos acheteurs doivent être plus en cohérence avec nos problématiques agricoles* »





Et maintenant ? Le temps de l'action

Grâce à ce document, désormais, les producteurs ont fait part de leurs recommandations et besoins d'améliorations.

Aussi, nous ouvrons la réflexion sur le rôle important et la responsabilité des acteurs agroalimentaires dans le déploiement de la transition agroécologique.

Une première étape

Nous souhaitons désormais **amorcer des réflexions, générer des discussions de travail, accélérer la transition** des acteurs de l'agro-alimentaire.

Les 10 propositions faites sont variées. Certaines sont plus faciles à atteindre que d'autres. Mais elles sont toutes pertinentes, nécessaires et utiles. Chaque entreprise agroalimentaire, distributeurs comme industriels, a la capacité d'intégrer ces recommandations. Il ne reste qu'à enclencher ce travail à plus grande échelle.

Et maintenant : le chemin à parcourir

La meilleure manière d'initier ce travail est d'une part, **sonder les fournisseurs** sur leurs observations et leurs recommandations, et d'autres part, **organiser des échanges entre les différents services** pour catégoriser chaque recommandation par niveau de facilité de mise en œuvre.

Un travail collectif avec notre appui

Chaque recommandation nécessite d'être approfondie. Pour cela, sur l'année 2024, BEE FRIENDLY organisera **10 sessions de travail**, une séance par recommandation.

Ces séances seront l'occasion de faire intervenir des experts, d'échanger entre entreprises, avec des producteurs, pour construire la feuille de route propre à chaque structure, mais avec un socle commun : celui de l'agroécologie et de la préservation de la biodiversité.





Conclusion :

Faire évoluer les modes de productions agricoles est nécessaire mais complexe.

Pour les entreprises de l'aval, enseignes de grande distribution et industriels agroalimentaires, il faut à la fois s'assurer d'instaurer une démarche agroécologique basée sur un **référentiel solide et fixer des exigences atteignables par tous les fournisseurs**.

Ce n'est déjà pas chose aisée. Mais, plus encore, ça n'est pas suffisant.

Il faut aussi **mettre en place des pratiques d'accompagnement** de ces démarches au sein des entreprises agroalimentaires : cela signifie, en miroir aux cahiers des charges agricoles, mettre en place des cahiers des charges sur les aspects achats, agréage, organisationnel etc. au sein des entreprises agroalimentaires.

C'est une idée nouvelle que nous apportons, mais, à notre sens, c'est le **facteur de succès du déploiement réel de l'agroécologie**. Au-delà de ça, c'est une nécessité pour préserver la biodiversité, agir contre l'érosion alarmante des insectes pollinisateurs et faire face aux défis de l'agriculture française.



La transition agroécologique doit avancer à la même vitesse dans les champs et dans les bureaux.

Il y a encore du travail dans les champs, mais celui-ci est déjà bien amorcé. Par contre, ce qui est des bureaux, beaucoup de choses restent encore ne serait-ce qu'à initier.

C'est avec cet objectif que nous avons réalisé ce rapport. Et c'est pour cela que nous continuons notre travail dans ce sens en 2024 en **accompagnant tous les acteurs qui le souhaitent pour construire une agroécologie au service de la biodiversité, des producteurs et des consommateurs, mais aussi des entreprises de l'aval**.



Proposer une offre de produits labellisés permet à l'entreprise de réduire ses impacts environnementaux et constitue une opportunité économique face aux évolutions de consommation des français.

Oui, la transition agroécologique est difficile à mettre en œuvre mais pour autant il y a deux **bonnes nouvelles**.

La première : nous savons dans **quelle direction aller**, les 10 recommandations nous donnent le chemin.

La deuxième, **la volonté est collective**, le travail sera alors partagé et chaque acteur pourra compter sur l'appui des autres.

Distributeurs et industriels agroalimentaires, emparez-vous de ce guide, **soyez à l'écoute de vos fournisseurs sur ces questions et construisez avec eux**. Construisons ensemble !



Amélie Bajolet,
Présidente du Label et toute l'équipe
de BEE FRIENDLY



Ce travail est soutenu par l'ensemble du réseau de l'association Bee Friendly :



Ces structures de production ont participé à la création de ce document et le soutiennent :

